

SPP Politique Scientifique

Rapport d'activités 2018 de la Cellule de Développement durable

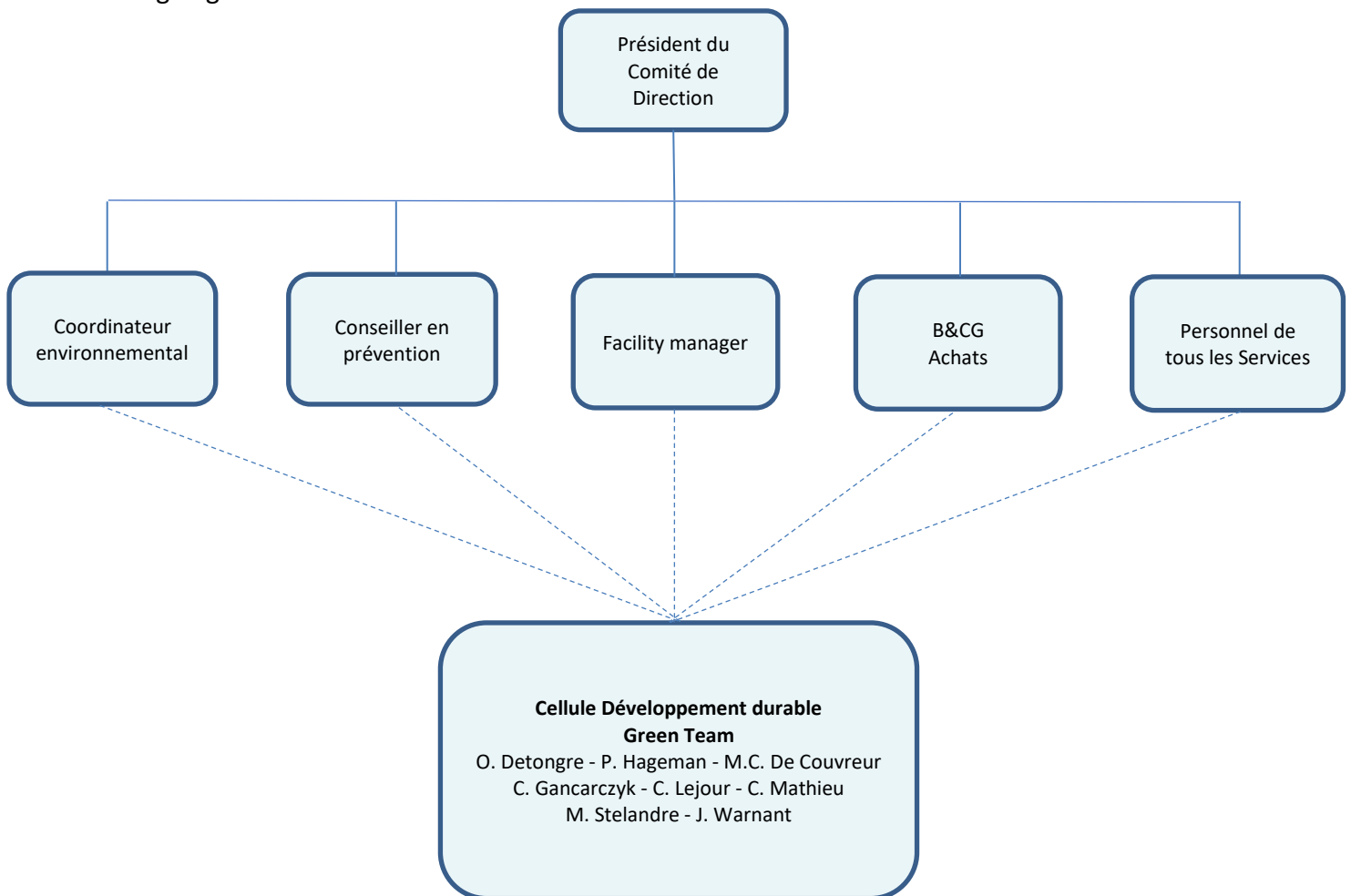


(Monsieur Olivier Detongre, membre de la CIDD, et Madame Anne Fierens, suppléante)

La cellule DD a été créée en décembre 2004 et s'est réunie pour la première fois en février 2005. Depuis 2012, la cellule DD est appelée "Green Team".

Si le développement durable et la protection de l'environnement sont clairement l'affaire de tous, l'organigramme ci-dessous présente quelques acteurs plus directement impliqués par le bon déroulement du système de management environnemental et des activités de sensibilisation liées au développement durable au cours de l'année 2018.

Organigramme de la Green Team



Activités de la Cellule DD en 2018

Les activités de la cellule de développement durable (Green Team) concernent :

- Rédaction et suivi du Plan annuel d'actions développement durable ;
- Aide à l'exécution de l'Analyse d'Impact de la Règlementation (AIR) ;
- Actions de sensibilisation au développement durable ;
- Coordination interne de l'exécution des mesures du Plan fédéral de développement durable ;
- Suivi de la durabilité des marchés publics ;
- Suivi de la mise en œuvre d'EMAS ;
- Plan annuel de communication en matière de développement durable ;
- Suivi des autres initiatives relatives au développement durable : lancement des programmes ou projets de recherche ayant trait directement ou indirectement au développement durable, initiatives en termes de sensibilisation, d'échanges d'information et autres afin de promouvoir le développement durable, réunions, colloques, etc.

En 2018, la cellule DD (Green Team) s'est réunie à trois reprises.

Les actions de sensibilisation suivantes ont été organisées :

- Distribution hebdomadaire de fruits et de soupe ;
- Distribution de thermos à l'ensemble du personnel pour limiter l'utilisation de contenants alimentaires jetables ;
- Newsletters EMAS ;
- Semaine européenne de la mobilité : newsletter, affichage, stand d'informations, distribution de matériels pour cyclistes ;
- Plan d'urgence - Pics de pollution ;
- Semaine Européenne de la Réduction des Déchets : newsletter, affichage ;
- Organisation d'une formation Rouler à vélo en ville ;
- Récupération de vieux GSM : recycler au lieu de jeter.

Pour plus de détails sur les activités de la cellule DD en 2018, nous renvoyons à la déclaration environnementale annuelle (http://www.belspo.be/belspo/organisation/env_fr.stm).

Mesures et actions du SPP Politique Scientifique contribuant à un développement durable

Contribuer aux progrès vers l'objectif de Barcelone (consacrer 3% du PIB à la recherche et au développement), participer à la création d'emplois et au bien-être par l'innovation, optimiser le fonctionnement de l'Espace belge de la recherche, lutter contre les changements climatiques : tels sont quelques grands enjeux auxquels la Belgique doit faire face. Le Département de la Politique scientifique fédérale, avec environ 200 collaborateurs à son siège central et environ 2400 collaborateurs répartis dans les 10 établissements scientifiques fédéraux et Belnet, apporte une contribution majeure à la rencontre de ces objectifs.

Par les grands programmes de recherche que nous gérons, nous offrons aussi au gouvernement des données fiables, validées, lui permettant de prendre des décisions en connaissance de cause dans des domaines tels que le développement durable, la lutte contre les changements climatiques, la biodiversité, l'énergie, la santé, la mobilité ou la société de l'information.

Nous gérons également la contribution belge à l'Agence spatiale européenne. La Belgique étant le cinquième contributeur net à l'ESA, cette participation est stratégique pour notre pays et cruciale pour nos entreprises. De la même façon, nous offrons aux entreprises désireuses de participer aux différents programmes AIRBUS une aide en R&D indispensable à leur positionnement dans le combat impitoyable qui fait rage à l'échelle mondiale dans ce secteur.

Les 10 établissements scientifiques fédéraux qui relèvent du Département offrent aux scientifiques un cadre et des matériaux de recherche tout à fait exceptionnels.

A. Le contrat d'Administration 2016-2018

Le contrat d'administration définit les engagements auxquels le Service public de programmation (SPP) Politique scientifique et le gouvernement fédéral souscrivent dans le cadre de l'exécution des contrats d'administration pour la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2018.

Le contrat d'administration précise les conditions nécessaires à la réalisation des missions de service public confiées à la Politique scientifique fédérale par la loi ou en vertu de celle-ci. Il a pour objet de décrire la manière dont les missions confiées à la Politique scientifique fédérale sont mises en œuvre, les améliorations à apporter à l'exécution de ces missions ainsi que les ressources nécessaires à ces fins.

Ce contrat d'administration contient 12 Objectifs stratégiques (art. 27), les objectifs opérationnels (art.28) et les principaux projets, processus, initiatives ou actions (art. 29) ayant trait à l'exécution efficiente et de qualité des missions et attributions projets dont :

- Repositionnement des actions de recherche (programmes de R&D, soutien aux infrastructures de recherche, etc.) en fonction des nouvelles priorités du gouvernement fédéral afin de maximiser la complémentarité par rapport aux actions des autres niveaux de pouvoir et en appui d'une expertise scientifique pertinente, autant que possible sous la conduite des Établissements scientifiques fédéraux;
- Une coordination optimale entre l'ensemble des pouvoirs publics belges concernant la science et l'innovation en soutien au système d'innovation et à l'intégration de ses acteurs au niveau international;
- Une amélioration du service à et de l'interaction avec l'ensemble des pouvoirs publics, départements et établissements scientifiques (fédéraux);
- L'objectif Développement durable (art.35) transversal pour tous les SPF et SPP.

B. Le plan d'administration 2017

Suite à l'annulation par le Conseil d'Etat en février 2018 de la nomination du Président du Comité de direction, la Secrétaire d'Etat en charge de la Politique scientifique a décidé de prolonger la validité du Plan d'administration 2017 jusqu'à la désignation d'un nouveau Président du Comité

de direction. Cette désignation n'ayant pas eu lieu en 2018, il n'y a donc pas de Plan d'administration 2018 pour le SPP Politique scientifique.

Le Plan d'administration 2017 contient le projet T 4.1. Maintien de l'enregistrement EMAS du SPP Politique scientifique ainsi que de nombreux autres projets en lien avec le point ci-dessous.

C. Politiques contribuant à un développement durable

Voici les compétences et les politiques menées ces dernières années qui ont contribué à des objectifs de développement durable. Elles sont présentées par direction générale.

1. **DG Recherche et Spatial**

➤ **Direction Programmes de recherche**

La direction Programmes de recherche met en œuvre et assure le suivi de programmes de recherche pluriannuels dont le cadre référentiel est celui des décisions et conventions internationales ainsi que les déclarations gouvernementales et ministérielles.

Ces programmes assurent la multidisciplinarité et la recherche en réseaux. Ils offrent la possibilité à des équipes de recherche européennes de s'associer aux projets lors d'appels à propositions ainsi qu'à la Politique scientifique fédérale de s'inscrire dans la démarche ERA-NET de la Commission européenne.

La Politique scientifique fédérale soutient également des activités d'un type plus structurel, à savoir :

- Une plate-forme thématique en support à la décision, telles que celle de la biodiversité;
- Les collections belges de microorganismes (BCCM), support de la recherche universitaire et industrielle. Elles offrent en plus des services très spécialisés à tous types d'utilisateurs, tant privés que publics.

Tous les programmes en cours, se situant à divers stades de la recherche, contribuent chacun à leur manière à des objectifs de développement durable, à savoir :

BRAIN-be : Belgian Research Action through Interdisciplinary Networks

BRAIN-be vise à rencontrer les besoins de connaissances scientifiques des départements fédéraux et à soutenir le potentiel scientifique des Etablissements scientifiques fédéraux (ESF).

Les objectifs stratégiques qui sous-tendent le programme BRAIN-be sont définis en fonction des visions et priorités (politiques et scientifiques) fédérales.

BRAIN-be s'articule autour de 6 axes thématiques :

- Ecosystèmes, biodiversité, histoire de la vie
- Géosystèmes, univers et climat
- Patrimoine culturel, historique et scientifique
- Stratégies publiques fédérales
- Grands défis sociétaux

- Gestion des collections

Ce programme aborde dans des appels thématiques de grandes problématiques de société, telles que le changement climatique et l'adaptation à celui-ci, la transition vers une société bas-carbone et efficace en ressources, la biodiversité, les milieux marins (en particulier en Mer du Nord) et eaux douces, l'Antarctique, le Digital Turn, les problématiques de l'immigration, de la sécurité sociale, l'adaptation et l'innovation du système fédérale, les enjeux de santé publique, animale et environnementale, du vieillissement, de la sécurité, etc.

Fin 2018, la deuxième phase de ce programme (2018-2023) a été approuvée par le Conseil des Ministres.

Les finalités de ce programme ont été maintenues mais elles ont été construites autour des 3 piliers suivants :

- Défis et connaissances du monde vivant et non-vivant
- Science du patrimoine ("Heritage science")
- Défis fédéraux de société

FEDtWIN

Le nouveau programme FEDtWIN a pour objectif de promouvoir une coopération durable entre les Etablissements scientifiques fédéraux (ESF) et les universités par la création de fonctions permanentes de chercheurs postdoctoraux rattachés de façon égale (50% - 50 %) dans un ESF et dans une université.

DR : Drogue

Le mauvais usage des drogues constituant un problème de santé publique important au sein de notre société, ce programme vise à apporter une réponse aux problèmes les plus cruciaux en matière de consommation de drogues et d'assuétudes. Mieux vaut prévenir que guérir : ce programme est donc un plaidoyer en faveur d'une politique de prévention résolue.

BCCM

Les Belgian Co-ordinated Collections of Micro-organisms (BCCM™) constituent un consortium de sept collections de cultures complémentaires, basées sur la recherche et fournissant des services. Ces collections sont coordonnées par une équipe centrale de la Politique scientifique fédérale belge. L'objectif du consortium BCCM est de partager le matériel biologique de ses collections, les informations afférentes, sans oublier son expérience et son savoir-faire dans le domaine de la (micro)biologie fondamentale et appliquée, au profit de ses partenaires des communautés académiques et industrielles. Les collections BCCM combinent par conséquent l'expertise scientifique à un service de qualité.

Belgian Biodiversity Platform

La plate-forme belge biodiversité (Belgian Biodiversity Platform) est le centre d'information et de communication sur la science et les recherches dans le domaine de la biodiversité en Belgique.

Elle donne un accès privilégié aux données primaires et aux informations de recherche sur la biodiversité. Elle encourage la coopération interdisciplinaire parmi les scientifiques et assure la liaison entre les chercheurs et la politique scientifique.

➤ **Direction Applications aérospatiales**

La direction Applications aérospatiales est chargée de gérer au quotidien l'effort spatial de la Belgique, que ce soit au niveau européen (Agence spatiale européenne ou Union européenne) ou bilatéral (France, Russie, Argentine). Elle est aussi responsable de la participation de l'état belge aux programmes aéronautiques Airbus.

La Belgique est active dans le spatial depuis une trentaine d'années et a été à la base de la création de l'Agence spatiale européenne (ESA). Les activités spatiales mobilisent 199 millions d'euros dont 190 millions sont affectés aux programmes obligatoires de l'ESA. Par son engagement, la direction gère l'ensemble des programmes spatiaux c'est-à-dire sciences spatiales, observation de la Terre, navigation, télécommunications, station spatiale internationale, exploration, lanceurs, programmes technologiques et scientifiques.

Un programme de recherche national en observation de la Terre (STEREO III "Support to Exploitation and Research on Earth Observation" 2014-2020) assure quant à lui l'exploitation scientifique des données de ces satellites en créant le savoir-faire nécessaire à l'interprétation des données.

➤ **Direction Coordination fédérale, interfédérale et internationale**

La direction Coordination fédérale, interfédérale et internationale a, notamment via les accords internationaux qu'elle conclut ou qu'elle implémente au nom du pays tout entier, la capacité de développer, au niveau international, le souci de l'environnement et du développement durable.

➤ **Direction Service d'information scientifique et technique (SIST)**

La direction Service d'information scientifique et technique peut, en incluant la dimension de l'environnement et du développement durable dans certaines des statistiques qu'elle collecte, aider à quantifier les externalités générées tant par les entreprises que par les pouvoirs publics actifs dans le secteur de la recherche.

➤ **Programme DIGIT-04**

Le programme de numérisation du patrimoine scientifique et culturel des Etablissements scientifiques fédéraux et de la Cinémathèque royale de Belgique - DIGIT-04 (2019-2024) - est un programme transversal visant à augmenter autant que possible les collaborations et synergies entre les institutions (propices aux effets d'échelle), notamment en suscitant le plus grand partage possible des ressources (équipement, infrastructures et personnel).

DIGIT-04 comprend 2 grandes parties :

- la numérisation à proprement parler, incluant l'enrichissement des métadonnées, qui est réalisée en partie par les institutions participantes elles-mêmes et en partie par des firmes privées spécialisées via des marchés publics communs gérés par Belspo ;
- la préservation à long-terme du contenu numérisé sur une infrastructure commune.

La numérisation des collections (en priorité des plus fragiles, des plus précieuses et/ou des plus consultées) permet de les préserver en limitant la manipulation des pièces originales, tout en augmentant leur diffusion auprès d'un public plus large dont les chercheurs, en les rendant accessibles en ligne et diminuant ainsi la nécessité de consulter les originaux.

La numérisation n'a un sens que si ce qui est numérisé peut être stocké de façon durable et sécurisée pour de nombreuses années. Une infrastructure informatique commune pour la conservation à long terme des archives, des objets et des données de recherche numérisés a donc été développée lors de la phase précédente du programme (DIGIT-03). Elle permet de garantir que les objets numérisés stockés aujourd'hui et les nouveaux objets à numériser à l'avenir restent accessibles, utilisables et inaltérés pour une longue durée (supérieure à 10 ans), bien au-delà de la durée de vie de tout système de stockage particulier, de toute technologie ou de toute entreprise contractante.

➤ **Le secrétariat polaire**

Le Secrétariat polaire belge a été créé en vue de conférer à la station scientifique fédérale "Princesse Élisabeth" en Antarctique un cadre administratif et financier capable de pourvoir rapidement à ses besoins très spécifiques. Il s'agit d'un organisme mixte public-privé au sein duquel la Politique scientifique fédérale a rassemblé les départements Affaires étrangères, Défense, Développement durable ainsi que la Fondation polaire internationale, qui en a assuré la construction.

En tant qu'organe de gestion, le secrétariat gère la maintenance logistique de la base, en ce compris la gestion des déchets, l'approvisionnement, ainsi que la réparation du matériel. Il prend également en charge la coordination, l'accomplissement et la promotion des activités scientifiques de la station ainsi que la diffusion de la connaissance scientifique en matière de recherche en Antarctique et de changement climatique.

2. Etablissements Scientifiques Fédéraux

Les 10 établissements scientifiques fédéraux qui relèvent du Département offrent aux scientifiques un cadre et des matériaux de recherche tout à fait exceptionnels. Ils abritent également des collections scientifiques, artistiques et historiques que viennent contempler plus de 1,2 millions de visiteurs par an.

- DG Archives générales du Royaume et Archives de l'Etat dans les Provinces
- DG Bibliothèque royale de Belgique
- DG Institut royal du Patrimoine Artistique
- DG Musées royaux d'Art et d'Histoire
- DG Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique
- DG Institut royal des Sciences naturelles
- DG Musée royal d'Afrique Centrale
- DG Institut d'Aéronomie Spatiale
- DG Observatoire royal de Belgique
- DG Institut royal Météorologique de Belgique

Les 5 dernières DG sont particulièrement impliquées dans des projets en lien avec le développement durable. En plus de leurs activités qui contribuent à une compréhension de notre environnement, les établissements scientifiques fédéraux se tournent résolument vers l'avenir en intégrant l'environnement et plus largement le développement durable dans leurs fonctionnements quotidiens.

3. Réseau télématique belge de la recherche (Belnet)

Belnet a pour mission de contribuer au déploiement de la société de la connaissance et de l'information via la fourniture et la consolidation d'infrastructures de réseaux innovantes et de qualité et des services y afférant au profit de la recherche, de la science et de l'enseignement. Dans ce cadre Belnet fournit entre autres à ses usagers des services télématiques avancés.

Axes de gestion durable dans le fonctionnement interne du SPP Politique scientifique

En se dotant d'un système de management environnemental, la Politique scientifique fédérale montre son intérêt et son implication dans le développement durable, la protection de notre milieu de vie et fait preuve de sa volonté de diminuer l'impact de ses activités sur l'environnement. L'enregistrement de notre système d'Eco Management et Audit Scheme - EMAS depuis 2006 constitue la reconnaissance externe de notre engagement pour le développement durable et le respect de l'environnement.

Par cette approche volontariste d'amélioration continue, la Politique scientifique fédérale entend jouer un rôle d'exemple dans la prise en compte des facteurs environnementaux. Dans la mesure où notre département, via ses programmes de recherche, est celui qui a le plus investi dans la problématique du développement durable, il était logique qu'il soit également le moteur en matière de bonnes pratiques environnementales.

Plusieurs établissements scientifiques fédéraux se sont également lancés avec succès dans la mise en place d'un système de management de l'environnement selon le règlement Européen d'Eco Management et Audit Scheme (EMAS). C'est ainsi que les DG Institut royal des Sciences naturelles et la DG Institut royal Météorologique de Belgique ainsi que le Service d'état à gestion séparée BELNET sont enregistrés EMAS depuis fin de l'année 2015.